

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



STATION THERMALE CLASSEE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du Mercredi 31 MAI 2017 à 18 h00 à la Mairie de Barbazan

Présents : Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,
Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard,

Absents excusés : Madame NOE Liliane procuration Madame STRADERE Michèle, Monsieur SALES André
procuration Monsieur MAURETTE Bernard, Monsieur BRUNA Roger, Monsieur VALLE Anthony

Le Maire de Barbazan, ouvre la séance en remerciant les présents et en leur demandant d'accepter la présence de Mme Martine BUZON, secrétaire de Mairie, pour faire le compte-rendu de séance et l'intégrer au site Internet de la commune.

1 – GESTION DU PERSONNEL -

L'agent en congé parental demande une prolongation de 6 mois soit jusqu'au 7 février 2018 avec possibilité de reprise à 50 % avant cette date.

L'agent en CAE fini son contrat fin août. Un agent administratif a accepté le remplacement durant les heures de CLAE.

Renouvellement du contrat pour l'employé communal non titulaire durant 6 mois à compter du 16 juillet 2017. Vote à l'unanimité.

Pour le mois de juillet, embauche d'un jeune pour des travaux non dangereux. Vote à l'unanimité.

2 – REHABILITATION DES CABINES TELEPHONIQUES –

Les cabines téléphoniques de la Gendarmerie et de la Maison de Retraite seront nettoyées et aménagées comme dépôt de libre-service de livres à la disposition des habitants.

3 - TRAVAUX D'ENTRETIEN -

La Société COLAS a détérioré des trottoirs et le rond-point impasse de l'Arriouet. Le Sivom remettra les trottoirs en état et la COLAS le rond-point.

Les travaux du parking avenue de Pradaoux devraient débiter prochainement.

Le fleurissement du village continue avec surtout des plantes vivaces et quelques annuelles.

Désherbant : La Commune a commandé des herbicides sans classement toxicologique. La fiche technique peut être consultée à la Mairie.

4 – TRAVAUX GARAGE DES THERMES –

Madame le Maire précise que le garage de la Maison de la Prade est loué et doit être libéré. Pour ce faire il est nécessaire de fermer le préau du garage des Thermes.

Coût de l'opération : portail 238.52 € H.T et 391.16 € H.T pour le bardage.

Vote à l'unanimité.

5 – QUESTIONS DIVERSES –

CCPHG : Commissions et groupes de travail : Une feuille d'inscription est distribuée afin de s'inscrire, si on le désire, dans les différents groupes de travail des commissions de la Communauté de Communes.

Conciliateur

Monsieur BARRERE a arrêté sa fonction. Madame le Maire lit au Conseil une lettre de remerciement à la Commune pour son accueil. Le tribunal sera sollicité pour demander que ce service puisse continuer à BARBAZAN.

Appartement de la mairie :

Madame le Maire expose que le logement de la Mairie N° 1 situé Grand Rue Saint-Michel est libre.

Le montant du loyer sera de 430.00 euros par mois, terme à échoir.

Pizzeria des Thermes : La commune a récupéré le local.

Fournitures scolaires : La Commune ne change pas de fournisseur. L'année prochaine l'achat d'un ordinateur sera budgété.

Patrouille de France:

Madame le Maire expose que le 13 août 2017 un projet de meeting avec la Patrouille de France doit avoir lieu à Saint-Bertrand de Comminges. Les organisateurs demandent une participation de la commune de Barbazan. Un appel aux bénévoles est lancé.

Vote : Pour : 8 Abstention : 1

Courrier DELGA :

Une demande de subvention sur la réserve parlementaire lui avait été demandé. Réponse négative de la Députée.

Maison de Retraite :

Des courriers ont été refaits à tous les intervenants. A ce jour toujours pas de réponse.

Terrain communal : Situé avenue de Pradaoux ce terrain est toujours en vente.

Toit du kiosque : Le dossier est entre les mains des assureurs. Monsieur ELETA s'occupe aussi de ce dossier.

Chapiteau des Thermes : Un devis pour couvrir ce chapiteau sera demandé soit pour une bâche ou un bardage.

Associations : Des consommations excessives d'électricité ont été constatées. Les associations BARBAZANIM et PETANQUE auront un forfait de consommation établi sur l'année 2016. Le supplément sera à leur charge. Une contribution leur sera demandée pour l'année 2017.

Une sortie avec les habitants de Barbazan est organisée le 17 septembre 2017. Inscription à la Mairie.

Elections : Distribution des permanences à assurer pour les élections du 11 juin 2017 et du 18 juin 2017.